

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE Lundi 29 juin 2020
--

Ordre du jour :

1. Prévision et répartition des effectifs pour la rentrée 2020/21.
2. Bilan des différents dispositifs de continuité pédagogique depuis le 16 mars 2020.

Etaient présents :

Equipe pédagogique :

Monsieur Petit, directeur.

Monsieur Amoros, enseignant.

Madame Flory, enseignante.

Monsieur Lereculey, enseignant.

Parents d'élèves élus :

Monsieur Lescouët (titulaire).

Madame Dugray (titulaire).

Représentants de la commune :

Madame Noblesse, adjointe au maire en charge des affaires scolaires.

Madame Florence, ATSEM.

Madame Daniel, ATSEM.

Madame Jacob, membre du conseil municipal.

Représentant Education nationale :

Absents excusés :

Madame Fernandes (titulaire).

Madame Baudry (titulaire).

Monsieur Lopez (suppléant).

Monsieur Martinez (DDEN).

Madame Bégoc, enseignante.

Monsieur Payon, enseignant.

Monsieur Ripart, maire de la commune de Jambville.

1) Prévisions d'effectifs provisoires pour l'année 2020/21

PS	MS	GS	TOTAL MATER	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL ELEM	TOTAL
10	10	8	28	8	9	11	14	8	50	78

Classes concernées	Effectifs
PS/MS	20 élèves.
GS/CP	16 élèves.
CE1/CE2	20 élèves.
CM1/CM2	22 élèves.

Monsieur Petit indique que son successeur n'est pas encore nommé. Cependant, son poste sera pourvu pour la rentrée de septembre.

Concernant la classe de CM1/2, un enseignant ou une enseignante sera nommé(e) pour la rentrée mais aucune nomination n'a été effectuée à ce stade.

2) Bilan des différents dispositifs de continuité pédagogique depuis le 16 mars 2020.

A compter du 16 mars 2020, l'équipe pédagogique s'est vu confier la tâche d'assurer la continuité pédagogique en distanciel. Cette forme d'enseignement, pour laquelle personne n'était préparé, s'est engagée pas à pas par les enseignants avec la mise en œuvre de plans de travail, d'entretiens téléphoniques, de blogs, de ressources numériques et de classes virtuelles en fonction des modalités choisies par chaque enseignant.

A compter du 18 mai, une réouverture progressive de l'école s'est engagée avec des temps d'apprentissage réalisés le matin par les enseignants (les enseignants assurant leurs missions en distanciel les après-midis) et des temps sportifs, culturels, artistiques et civiques assurés par l'IFAC dans le cadre du dispositif 2S2C (sport, santé, culture, civisme).

Les élèves étaient accueillis sur deux jours pour la majorité et quatre jours pour les enfants de parents prioritaires et des élèves ciblés par l'équipe enseignante.

A compter du 22 juin, une réouverture totale de l'école a permis d'accueillir tous les élèves sur les quatre jours.

Le bilan de ces différentes organisations fait apparaître que les familles, les enseignants et la municipalité ont su travailler de concert malgré les difficultés techniques, les contraintes professionnelles et les situations personnelles parfois difficiles pour assurer une continuité des apprentissages.

Cette expérience d'enseignement d'abord en distanciel puis hybride (mélange distanciel et présentiel) puis en présentiel a permis de faire émerger plusieurs axes à retenir en cas de retour à une situation sanitaire complexe :

- La délocalisation des classes permet de diminuer la densité d'élèves sur une même unité de lieu, d'éviter le brassage entre élèves et une offre une meilleure garantie sanitaire avec une attribution de toilettes pour chaque groupe-classe.
- La mise en œuvre d'horaires décalés limite le brassage des familles et la congestion des espaces d'accueil compte-tenu des modalités d'accueil contraintes du protocole sanitaire.

Remerciements :

L'équipe enseignante remercie chaleureusement la municipalité de l'avoir étroitement associée avec les représentants de parents d'élèves dans la mise en œuvre technique et pédagogique de la reprise du 18 mai. Cette concertation a permis de concevoir un projet de retour le plus équilibré possible pour assurer un suivi en présentiel et en distanciel de l'ensemble des élèves. Ce dispositif inédit a vu le jour grâce à une mobilisation considérable entre les membres du conseil d'école suivi d'un fort investissement technique et humain de tous qu'il convient de saluer. Des remerciements particuliers sont adressés aux membres du conseil municipal et tout particulièrement Nadia Noblesse pour leur disponibilité et leur coordination dans ce projet de

réouverture. Séverine et Nathalie mais aussi Pauline sont singulièrement remerciées pour leur implication en amont et pendant la réouverture de l'école dans le travail impénitent de désinfection des locaux qui a modifié en profondeur leurs missions. Jimmy est remercié pour sa disponibilité pour régler les tracas techniques du quotidien. Les représentants de parents d'élèves sont remerciés pour leur implication, leur vigilance et leur disponibilité tout au long de l'année au service du « mieux vivre » de la communauté scolaire. Enfin, l'APEIJ est remerciée pour son investissement par ses manifestations qui concourent au lien école-famille et rapportent les subsides nécessaires aux prochaines sorties ou projets scolaires.

La séance est close à 18h30.